

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 4 janvier 2010 portant ouverture de l'examen professionnel d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques hors classe

NOR : IOCB1002154A

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord en date du 4 janvier 2010, un examen d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques hors classe est ouvert au titre de l'année 2010.

Les épreuves de cet examen se dérouleront à la date suivante :

Epreuves écrites d'admission : le 25 mai 2010.

Lieu : centre de concours et d'examens, ZI du Hellu, 1, rue Paul-Langevin, 59260 Hellemmes-Lille.

Préinscription sur internet : du 2 au 31 mars 2010, sur www.cdg59.fr.

Les préinscriptions seront possibles à l'accueil du CDG 59, 14, rue Jeanne-Maillotte, à Lille, ou à l'accueil du centre des concours au 1, rue Paul-Langevin, à Hellemmes-Lille. La date de dépôt des dossiers est fixée au 8 avril 2010.

Tous renseignements complémentaires pourront être communiqués sur simple demande adressée au président du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord.